

Trophées de l'initiative : quatre artisans meusiens primés

■ En Meuse, l'article de Gérard BONNEAU

Mercredi 26 mai 1999

ECONOMIE

Trophées des initiatives à quatre artisans

La chambre de métiers et la BPL ont récompensé le dynamisme et le sérieux de chefs d'entreprises conquérants. Avec un premier prix régional aux Ambulances barisiennes.

En partenariat avec la BPL, les chambres de métiers de Lorraine organisent, chaque année, un concours pour récompenser quelques artisans particulièrement méritants. Ces « Trophées des initiatives » ont succédé en réalité aux « Chardons » institués il y a une vingtaine d'années pour valoriser les métiers de l'artisanat.

Dans notre département, quatre entreprises ont été sélectionnées en 99, et une sympathique réception s'est déroulée dans les locaux de la chambre consulaire pour remettre les trophées aux heureux lauréats.

Décorateur de Méphisto

Dans la catégorie « Envol », le gagnant est Francis Heller, plombier chauffagiste à Vaincourt. Après un CAP en installation sanitaire, obtenu au lycée Freyssinet de Verdun, il a travaillé pendant quinze ans à la société Gigot avant de s'installer à son compte en octobre 96.

Dans la catégorie « Initiative », la palme revient à un tapisier décorateur de Houdelaincourt, Yannick Vigon-Gerlier. Cet artisan dynamique, qui est vice-président du Pôle lorrain de l'ameublement du bois, a créé son entreprise en 1985. Quatre ans plus tard, il obtenait déjà le prix régional de créativité, et l'an dernier le premier prix au concours style lorrain 2015 du salon « Infini ». Parmi ses clients, le tapisier meusien compte notamment le fabricant de chaussures Méphisto, pour qui il fabrique tout le mobilier de ses magasins.

« Ils ont osé »

En catégorie « Export », le trophée revient à Hubert Prévot, qui a créé en 76, à Spincourt, une entreprise spécialisée dans la menuiserie



Roger Dumez a remis le Trophée « performance » à Albert et Elisabeth Granger qui dirigent Les Ambulances barisiennes.

aluminium, le PVC et l'isolation. Elle compte aujourd'hui trois salariés, auxquels il convient d'ajouter le travail de Chantal en qualité de conjoint collaboratrice. A noter que Hubert Prévot est également inscrit à la chambre de métiers du Luxembourg pour être présent sur les marchés voisins.

Enfin, en catégorie « Performance », c'est une PME, Les Ambulances barisiennes, qui obtient la palme. Bien connue dans tout le Sud meusien, cette entreprise de trente personnes est régie sous la forme d'un GIE. Albert et Elisabeth Granger exploitent ainsi les activités d'ambulancier, de vente et location de

matériel médical (AB Médical) et de mécanique auto et carrosserie (ABCD).

« Création d'emplois, investissements, diversification des activités, recherche d'un service optimum à la clientèle, sont les quatre raisons qui ont conduit le jury départemental à sélectionner cette entreprise pour concourir au niveau régional », a expliqué le président Roland Rollin. Du reste, à l'échelon supérieur, Les Ambulances barisiennes ont obtenu le premier prix, et le dossier sera présenté prochainement pour concourir au niveau national.

Ce sont les conseillers généraux et maires des communes, où sont implantées ces quatre entreprises, qui ont remis les trophées, en présence des représentants de la BPL et de Roger Dumez, président du conseil général, lequel a tenu à féliciter « ces artisans qui ont osé franchir le pas. C'est ce risque là qui est aussi honoré ».

Gérard BONNEAU



Les lauréats des Trophées des initiatives ont été chaleureusement félicités par Roland Rollin et les représentants de la BPL.